9me ANNÉE N° 428 PARAIT LE SAMEDI 8 Avril 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

La Pépinière de M. Carnot

Pourquoi la constitution du nouveau cabinet a-t-elle été si difficile ?

C'est évidemment parce que M. Carnot ne voyait pas la situation telle qu'elle est, ou bien parce qu'il s'obstinait à tourner dans le même cercle vicieux.

Le président s'était adressé à M. Méline à cause de sa sympathie pour M. Méline, de même qu'il a introduit M. Tirard, toutes les fois qu'il a pu, dans les combinaisons gouvernementales, parce qu'il a eu un faible pour M. Tirard.

Il y a ainsi dans le Parlement, un certain nombre d'hommes, assez médiocres du reste, qui sont pour M. Carnot une pépinière ministérielle.

Quand par hasard, il s'est adressé ailleurs, on sait parfaitement que ce fut toujours de mauvaise grâce, et parce qu'il lui était impossible de faire autrement.

L'insuffisance de ses amis préférés, démontrée trop souvent, ne le décourage point. Et, à chaque crise gouvernementale, on constate avec un douloureux étonnement qu'il a conservé toutes ses illusions à leur endroit.

Parmi ces amis, qui sont aussi ses conseillers, il devrait y en avoir au moins deux ou trois ayant plus de perspicacité que les autres, et capables de lui dire qu'il a tort de ne pas tenir compte davantage de l'opinion publique.

Dans des circonstances comme celles que nous traversons, il y a toujours un courant d'idées qui se manifeste d'une manière très intelligible, et qui indique clairement la véritable direction à suivre.

Ce que comprend l'immense majorité du public, et ce que comprend aussi très bien le parlement, comment se fait-il que le chef de l'Etat et son entourage ne le comprennent pas?

M. Carnot avait consulté les présidents de la Chambre et du Sénat. Mais ces présidents sont des présidents tout neufs, et leurs appréciations se sont probablement ressenties de cette nouveauté. Ils ont été timides, vagues, indécis. Et M. Carnot en est revenu tout machinalement à ses moutons.

Il a fallu qu'il épuisât les combinaisons maladroites avant de se résigner à consentir à celle qui est bonne ou même passable.

De telles dispositions d'esprit — nous allions dire de telles manies — sont très fâcheuses chez le chef de l'Etat, car elles prolongent les crises ministérielles au détriment des affaires et elles empêchent la plupart du temps, la solution finale d'être une solution franche.

X. X.

STATISTIQUE MINISTÉRIELLE

Vingt-Huit Ministères en Vingt Ans
Listes des Titulaires de chaque Portefeuille
Deux Cent Quarante Ministres !

Le ministère Ribot, qui vient de tomber, est le vingt-huitième ministère depuis la chute de M. Thiers, en 1873 il en est un de ceux qui ont eut la plus courte existance ; formé le 11 Janvier dernier, il succombe le 30 mars après soixante-dix-neuf jours d'une existence particulièrement agitée.

Voici, à titre de document, la liste des différents ministères depuis 1873 (on sait que, de février 1871 à mai 1873, date de sa chute, M. Thiers, comme chef du pouvoir exécutif, puis comme président de la République, présidait le Conseil des ministres) :

1· Ministère de Broglie, 1873.
2· Deuxième ministère de Broglie, 1874
3· Ministère de Cissey, 1874–75.
4· Ministère Buffet, 1875–76.
5· Ministère Dufaure, 1876.
6· Ministère Jules Simon, 1876-77.
7· Troisième ministère de Broglie, 1877
8· Ministère de Rochebouët, 1877.
9· Deuxième ministère Dufaure, 1877-1879.
10· Ministère Waddington, 1879.
11· Ministère de Freycinet, 1879-70.
12· Ministère Ferry, 1880-81.
13· Ministère Gambetta, 1881-82.
14· Deuxième ministère de Freycinet, 1881.
15 Ministère Duclerc, 1882-83.
16· Ministère Fallière, 1883.
17· Deuxième ministère Ferry, 1883-85
18. Ministère Brisson, 1885–86.
19. Troisième ministère de Freycinet, 1886.
20· Ministère Goblet, 1886-86.
21 Ministère Rouvier, 1887.
22· Ministère Tirard, 1887-88.
23· Ministère Floquet, 1888-89.
24· Deuxième ministère Tirard, 1889-90
25. Quatrième ministère de Freycinet 1890-92.
26· Ministère Loubet, 1892.
27 Ministère Ribot, 1892-93.
28· Deuxième ministère Ribot, 1893.

Voici encore, toujours à titre de document, le chiffre des titulaires de chaque portefeuille, depuis le 4 septembre 1870.

Affaires étrangères, 20.
Finances, 22.
Instruction publique, 23.
Justice, 26.
Intérieur, 35.
Agriculture, 26.
Commerce (ministère créé en 1881), 13
Travaux publics, 25.
Guerre, 20.
Marine, 25.

En ajoutant à ces chiffres le ministre des beaux-arts, de 1881, le ministre des cultes de 1873 et les trois ministres des postes, on arrive au total de deux cent quarante ministres que la France a vus, revus et débarqués depuis le 4 septembre 1870.

LE NOUVEAU MINISTERE

La combinaison Dupuy après avoir subi un temps d'arrêt, a fini par aboutir.

Voici comment sont répartis les portefeuilles.

MM. Charles Dupuy, présidence du Conseil et Intérieur ;
Develle, Affaires étrangères ;
Peytral, Finances ;
Poincaré, Instruction publique et beaux-arts ;
Guerin, Justice ;
Terrier, Commerce ;
Viette, Travaux publics ;
Viger, Agriculture ;
Général Loizillon, Guerre ;
Amiral Rieunier, Marine ;
Delcassé, Sous-secrétaire d'Etat aux colonies ;

Le cabinet que M. Dupuy vient de former n'a pas une excellente presse.

Les partisans de M. Constans sont furieux que la réapparition de cet homme, soi-disant nécessaire et providentiel, ait été retardée.

Les modérés qui avec M. Méline espéraient l'arrivée du centre gauche au pouvoir ne sont pas plus satisfaits.

Beaucoup reprochent aux nouveaux ministres d'être des inconnus. Ce n'est exact ni pour M. Dupuy, ni pour MM. Poincarré et Terrier qui, quoique jeunes l'un et l'autre, ont conquis une place importante à la Chambre.

Ce qu'il conviendrait plutôt de reprocher aux nouveaux ministres, c'est d'avoir pris part aux débats soulevés précisément par les questions en suspens, et d'y avoir pris part avec des idées qui ne sont pas précisément concordantes.

Au surplus, ils seront peut-être les premiers à comprendre que des transactions sont indispensables et qu'il ne doivent s'entêter dans aucun parti pris.

On fait crédit aux ministres usés déjà dans une foule de combinaisons antérieures ; il n'est que juste de montrer la même patience à l'égard de nouveaux parvenus.

H. M.

A QUOI TIENNENT les destinées d'une famille

Lorsqu'il fut question en 1789 de convoquer les Etats généraux, la famille Carnot réclama, devant la commission de resencement, le droit de voter avec la noblesse.

Le père de Lazare Carnot, notaire royal à Nolay, avait succédé à son père dans cette charge qui était héréditaire dans la famille, une des plus anciennes et des plus respectées en Bourgogne.

Selon le langage de l'époque, les Carnot étaient des bourgeois, vivant noblement, depuis plusieurs siècles, et c'était la dessus qu'ils fondaient leurs prétentions.

Ces prétentions furent d'ailleurs repoussées par la commission de resencement et les Carnot votèrent avec le Tiers-Etat.

S'ils avaient été admis dans les rangs de la Noblesse, Lazare Carnot n'eut sans doute pas voté la mort de Louis XVI, et son petit fils ne serait pas aujourd'hui président de la République.

© VILLE DE SISTERON

INCIDENT MUSICAL

L'honorable Président de la société de Tir, Monsieur le Capitaine Peignon nous communique les renseignements suivants que nous insérons *in-extenso*:

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le public pouvant interpréter diversement l'incident musical de lundi dernier, je crois utile d'en faire l'historique avec documents à l'appui. Je vous serais très obligé de vouloir bien les insérer.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

PEIGNON,
Président de la Société de Tir.

Dans la journée de Dimanche, j'adressai au Président de la Société des "Touristes," une invitation ainsi conçue :

A Monsieur le Président de la Société Musicale des
Touristes des Alpes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La Société de Tir faisant son ouverture d'année demain 3 du courant à 2 h. du soir, à l'honneur de vous prier de lui prêter votre concours pour cette circonstance.

Recevez Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

PEIGNON,
Président de la Société de Tir.

Le Président et un membre de la commission, après avoir réuni la société et lui avoir fait part de ma demande, vinrent me trouver le soir à cinq heures pour me dire que les *Touristes* acceptaient avec empressement mon invitation, mais que, aux termes de la notification que la municipalité leur avait jadis faite, d'avoir à demander l'autorisation de sortir *au moins vingt-quatre heures à l'avance*, ils n'étaient plus dans les délais voulus; que dans ces conditions un réfus d'autorisation de sortie, étant possible sinon probable, ils me priaient de faire, moi-même, amicalement cette demande à Monsieur le Maire, ce que je fis dans les termes suivants :

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser le corps musical (Touristes des Alpes) de nous prêter son concours pour l'ouverture du Tir, demain lundi 3 courant à 2 heures du soir, et jouer en traversant la ville.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

PEIGNON,
Président de la Société de Tir.

Le lundi matin je recevais cette stupéfiante réponse :

A Monsieur le Capitaine Peignon, Président de la Société de Tir.

Monsieur le Président :

Vu la demande que vous me formulez au sujet d'une autorisation de sortie en corps pour la Société les « *Touristes des Alpes* » je m'étonne d'abord que cette demande n'aie pas été faite par la dite société elle-même, ainsi qu'il est de règle établie.

Me plaçant à un point de vue plus élevé, j'ai le regret de vous dire que dans les circonstances présentes, la décision prise entre vous et les Touristes, est de nature à créer soit dés a présent, soit dans l'avenir une effervescence dans les esprits qui pourrait se traduire par des conflits et des démonstrations regrettables, qu'il est de mon devoir de prévenir.

En effet, votre décision frappe pour ainsi dire d'interdit une société municipale qui, quoique jeune encore est pleine de bonne volonté et dont le Président est un des plus fermes soutiens de notre société de Tir.

Votre résolution semble vouloir atteindre par ce fait, le Conseil Municipal lui même représentant la grande majorité de la population, et dont les sentiments envers notre socité sont connus, puisqu'il insqu'il inscrit tout les ans dans son budget pour notre œuvre la somme de cent francs. En raison de ces faits, votre décision ne parait pas à mon sens, Monsieur le Président, dictée par les règles de la plus élémentaire prudence et permettez-moi de vous dire, de bonne administration, et serait certainement une cause de désagrégation dans notre société.

Si l'on ajoute encore à ces considération la présence à la société d'un chef dont je suis le premier à reconnaitre la parfaite honorabilité, mais qui n'est point sujet Français, dans une réunion purement patriotique, vous reconnaitrez Monsieur le Président que les circonstances présentes, dictaient à mon sens une autre décison au conseil d'administration réuni.

Pour toutes ces considérations, j'ai le regret de vous dire, que je ne puis autoriser cette société des « *Touristes des Alpes* » et vous prie de vouloir bien le porter à leur connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire de Sisteron,
L. LATIL.

Après avoir informé la Société Musicale des «Touriste des Alpes», du refus formel qui m'avait été fait, j'ai répondu à Monsieur le Maire :

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 3 avril 1893 par laquelle vous me notifiez votre refus d'autoriser la sortie de la société musicale « Les Touristes des Alpes » qu'en ma qualité de Président de la Société de Tir, j'avais sollicitée pour l'inauguration d'ouverture de nos exercices.

Cette lettre me parait exiger quelques explications.

Contrairement à ce que vous paraissez penser d'abord, je n'avais pas jugé utile, — le temps d'ailleurs me faisant défaut, — de réunir le conseil d'administration de la société pour procéder à une pure formalité au sujet de laquelle je savais d'avance avoir son approbation, et, ensuite en vous priant d'autoriser « Les Touristes des Alpes » à rehausser l'éclat de notre fête, je n'ai obéi qu'aux sentiments de la plus stricte équité et de la plus élémentaire convenance.

Il a été décidé, en effet, maintes fois dans notre conseil, et il est de tradition que, puisque Sisteron a deux musiques, nous ferions alternativement appel au concours de l'une et de l'autre ; or, à notre dernière grande réunion — distribution des récompenses en juin 1891 — c'est la musique municipale qui a bien voulu, sur notre prière, nous assister.

Si vous aviez bien voulu vous renseigner sur ces divers points, vous n'auriez jamais songé à faire intervenir dans une question de pure formalité, le conseil municipal dont je suis le premier à apprécier et reconnaître le dévouement à notre Société de Tir — et le Président de la musique municipale.

Maire de la ville de Sisteron, je n'ai qu'à m'incliner devant la décision que vous jugez à propos de prendre, mais ce que je ne saurais admettre, c'est que vous vous permettiez de mesurer à votre mesure, ma prudence, ma bonne administration et mon patriotisme.

Laissez-moi vous le dire, non sans quelque vanité, Monsieur le Maire, enfant comme vous de Sisteron, j'ai par devers moi, tout un passé de tradition dans ma famille, et dans mes actes personnels, qui s'élèvent au-dessus des jugements que vous pouvez porter à mon encontre, fussent-ils comme dans ce cas, empreints de la malveillance la plus volontaire et la plus gratuite.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PEIGNON,
Président de la Société
de Tir National.

Je n'ajouterai aucun commentaire, le public, complètement édifié maintenant, pourra juger en toute connaissance de cause.

P.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Société de Tir. — *Séance du 3 Avril.* — DISTANCE 200m — MAXIMUM 12 p.

Ont obtenu :

MM. Clergue Albert 12 points.

Donzion Charles, Sanserry lieutenant, Devéchi sous-officier, 10 points. Chauvin Siméon, Soulet, Paux Adolphe sous officier, 9 points : Gallissian, De Malijay fils Beinet Ferdinand, Paul Blanc. 8 points: Honnorat jeune 7 points.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 14 —

MA TANTE LA FOLLE

Evidemment sous l'intluence de certaines lectures, plus phylosophiques, notamment les ouvrages jansénistes, je me fis un idéal de religion que je gardais soigneusement renfermé dans mon esprit, ne changeant rien ni à mes paroles — mon père dédaignait de causer philosophie ou religion avec moi — ni à mes actes extérieurs.

En même temps, sous l'influence d'autres lectures parallèles, des romans dont j'ai parlé, se développait inconsciemment chez moi une sentimentalité, une sensibilité nerveuse exagérées. Ce n'est que plus tard, lorsque je fut devenne une viellle fille, que j'ai pu comprendre ce qui m'était arrivé là.

Quand je fut devenue folle, du moins quand on me traita comme folle, je n'avais, dans mes interminables journées de solitude, pour occuper mes mains que mon travail de couture et de tricot, pour occuper mon esprit, qu'une sempiternelle revue du passé. Je ne lisais plus ; la lecture m'était devenue odieuse. Mais je relisais incesamment dans ma mémoire tout ce que j'avais lu dans ma jeunesse.

Je réfléchissais, je comparais le présent avec le passé. On ne me disait pas grand-chose, pas plus que je ne parlais, restant muette des semaines entières. Mais j'entendais les autres causer, c'est ainsi que je savais les nouvelles. Tout cela travaillait dans ma tête. Et c'est comme cela que je suis devenue une voya te, une philosophe, et que je me crois le droit de raisonner sur bien des choses qui échappent aux gens á raison saine· D'ailleurs, faut-il vous le redire encore je n'ai jamais été folle.

Je me rends donc bien compte qu'á partir de quinze ans, je subis une crise physique et morale qui, sans m'enlever ma volonté, mon libre arbitre, l'exercice entier de ma raison, avait fait de moi un petit être tout de nerfs, pourquoi ne pas dire le mot, tout de passion, vivant de rêves sentimentaux, attendant moi aussi le merle blanc qui devait faire mon bonheur.

Surtout ne prenez pas prétexte, parce que j'ai été reconnue folle par les médecins, pour voir dans ma confession sur ce sujet autre chose que ce que j'y mets, autre chose que ce qui a été. J'ai dit que je « rêvais » un inconnu mystérieux, un « futur » idéal.

Mais en tout bien tout honneur, comme Mme de Lafayette m'en eût fabriqué un de toutes pièces si je lui eusse confié mes secrètes aspirations.

Mes soucis et mes désirs étaient de toutes pièces de l'ordre immatériel. Je n'ai pas eu le bonheur, je n'aipas voulu avoir l'honneur d'être épouse et mère, mais, laissez-moi le redire, je n'ai pas quarante ans, je n'ai pas vingt-deux ans de claustration volontaire — oui, volontaire ! volontaire, je l'affirme — sans connaître la vie,

J'avais en tête un idéal, je l'appelais de tous mes vœux, de toutes les forces de ma volonté ; mais sans passion charnelle. J'étais trop foncièrement religieuse, j'étais trop imprégnée de théologie, malgré l'invincible dégoût qui m'éloignait petit à petit de certaines formules extérieures, de certaines « susperstitions », j'étais trop janséniste après avoir vécu dans cette atmosphère de calme hautain, de sérénité sévère. de justice peu souriante, pour n'être pas — laissez-moi á mon âge, employer les mots propres, — réstée chaste á travers les bouillonnements d'une imagination surchauffée par des lectures aussi indigestes qu'ultra morales.

Ma chère Clémence venait de donner á mon bien-aimé Jules ce cher petit Charles á qui j'ai résolu depuis de confier le soin de publier le récit de ma vie, quand se produisit l'événement singulier qui devait décider de ma vie.

VI

En ce temps où les chemins de fer étaient á peine connus, les soldats, lorsqu'il y avait lieu à un déplacement quelconque, faisaient la route à pied, par étappes successives tout le monde sait cela. On sait aussi que, lors des passages de troupes. c'était l'habitant, — comme aujourd'hui d'ailleurs, — qui avait la charge de loger les soldats, Notre petite ville voyait souvent de ces passages.

(*A Suivre.*) G. PONTIS

© VILLE DE SISTERON

Presque tous les sociétaires assistaient a cette séance ; la journée étant superbe, un grand nombre de promenenrs s'étaient donné rendez-vous au stand ; un essain de gentilles Sisteronnaises se rappelant qu'un bal champêtre était de tradition le jour de l'ouverture, avaient de bonne heure pris la route du Dauphiné ; malheureusement leur espoir a été déçu. L'absence de musique pour les motits indiqués plus haut, les a privés, ce jour là, de cette distraction, si bien dans les mœurs de notre joyeuse jeunesse. Espérons qu'elle pourra bientôt se dédommager amplement.

———

Le courant d'émigration continue. Cette semaine, une honorable famille a quitté notre ville. Monsieur Estays, après sept ans de résidence parmi nous, s'est retiré à Aix. Pendant son séjour à Sisteron, il avait su, par l'excellence de son caractère et l'affabilité de son cœur, s'attirer de nombreuses et solides sympathies. Les regrets qu'il laisse, embrassent en entier le cercle de ses nombreuses relations.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent dans son nouveau pays d'adoption.

———

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal*.

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse...	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganése.	traces
Sulfate de soude	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.....	0.0740
Alumine.....	0.0930
Acide carbonique libre..	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal*.

Port en sus.

———

Un Mot de la fin.

Un de nos confrères indique plusieurs remèdes pour arrêter le hoquet : boire un verre de vin pur sans respirer ; se pincer fortement le bout du petit doigt en retenant sa respiration ; incliner trois fois une clé vers le creux de l'estomac en tenant la bouche fermée, etc.

Il y en a un autre que notre confrère a oublié : dire brusquement à l'ami que le hoquet travaille : « Prête-moi Cinq cents francs. »

Celui-là est infaillible.

———

ETAT CIVIL

Du 31 Mars au 7 Avril 1893.

NAISSANCES

Anselmo Alice-Gabrielle-Jeanne.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Reynaud Joseph-Henri avec Mlle Richaud Marie-Thérèze.

Entre M. Bouffier Joseph-Firmin-Hippolyte avec Mlle Estublier Elisa-Marie-Emilie.

DÉCÈS

Estellon Pauline - Louise - Catherine, 2 ans.

Petit Helenne-Appolonie épouse Figuière, 79 ans.

Garcin Elisabeth, épouse Donnet 72 ans.

Marché d'Aix

du 6 Avril 1893.

Bœufs limousins	» »»	à	» »»
Gris	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	1 47	à	» »»
Moutons du pays	1 80	à	1 87
Moutons africains	1 38	à	» »»
Réserve	1 55	à	1 62
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons deBarcelonete	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

L'abondance des matières, nous oblige a renvoyer a huitaine nos **CANCANS et POTINS.**

PRINTEMPS ET FLEURS

J'arrive tous frais, tout pimpant
De mon voyage autour du monde ;
J'ai bravé tempêtes et vent,
J'ai nargué la fureur de l'onde ;
J'arrive chargé de présents,
D'amours, de plaisirs, d'allégresse :
La cruelle rigueur du temps
N'a pu défraîchir ma jeunesse !

* * *

Autour de moi, petits et grands,
Venez ramasser des fleurettes ;
Dans la corbeille du printemps,
Prenez pour vous les plus coquettes.
Je suis habillé de muguets,
De narcisses, de pâquerettes,
De jacinthes et de bluets,
De roses et de violettes,
De primevères et d'œillets.

* * *

Dans mes trésors, pour vos couronnes,
Enfants, puisez à pleines mains ;
Faites des gerbes d'anémones,
De résédas et de jasmins.

* * *

Dans les prés verts, les marguerites
Brillent parmi les boutons d'or ;
Dans les bosquets, les clématites
Et les lys servent de décor.

* * *

Les arbres ont tunique blanche
Les jardins, bouquets de lilas
Les forêts, tapis de pervenche
Les serres, leurs bégonias

* * *

Giroflées, pavots, balsamines,
Pensées, verveines, caroubiers
Pyramidales, capucines,
Eclatent près des grenadiers.

* * *

Partout, aux flancs de la colline,
Aux pentes vertes des côteaux,
Des touffes blanches d'aubépine
Cachent des nids et des oiseaux.

* * *

Sur le ruisseau penchant sa tête,
Le nénuphar caresse l'eau,
Et la libellule folette,
Autour de lui, fait le rondeau.

* * *

Sous mes ombreux toits de verdure
Venez chanter, petits oiseaux ;
Dans ma riante chevelure,
Sans crainte abritez vos berceaux.
Sur vous la brise au frais murmure,
La douce haleine des zéphirs,
En se jouant sous la ramure
Verseront d'amoureux soupirs.

* * *

A ma cour, fillettes rieuses,
Venez danser parmi les fleurs ;
Répétez vos rondes joyeuses,
Noyées dans les flots de senteurs.

* * *

Je suis aussi vieux que le monde,
Et mon retour, toujours nouveau,
Répand partout l'amour féconde
Et les plaisirs du renouveau.

MIMOSA.

Pour Mieux Vivre

Doux savon du Congo, suc exquis du printemps,
Lorsqu'ici-bas tout passe et s'envole en fumée,
Que le mal hait le bien qu'il mord à belles dents,
Seul tu rends l'existence aimable et parfumée

Comtesse de Guégon, au savonnier Victor Vaissier

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 5 Avril 1893.

Le marché augure bien de la nouvelle conbinaison ministérielle. Le 3 o/o est en reprise à 97,08 ; le 4 1/2 à 106.45.

Le Crédit foncier est fermement tenu a 975 L'assemblée des actionnaires du 1er Avril, après approbation des comptes, a voté par acclamation un ordre du jour renouvelant au gouverneur et au Conseil d'Administration l'expression de sa confiance.

La Société Générale gagne 2.50 à 477.50. Le Crédit Lyonnais est demandé à 775 fr ; le Comptoir National d'Escompte à 510.

Le coupon semestriel des obligations Eaux minéales de Montchanson est en paiement depuis le 1er Avril à la Caisse de l'Hôtel de ville rue de Rivoli

Les nouvelles du Chemin de fer National de l'Equateur sont satisfaisantes. On sait que la Compagnie est dotée d'une subventio de l'Etat et que ses obligations rapportent 25 fr. par an.

Le rapport présenté à l'assemblée des actionnaires du Comptoir des Fonds Nationaux le 23 mars dernier justifie la mesure d'augmentation du capital par l'extension des affaires sociales, extention due principalement au choix heurenx des entreprises à capitalement. La possession d'une action ancienne comporte un droit d'irréductibilité dans la souscription aux actions nouvelles pui sera close le 14 Avril courant.

Les Chemins Economiques cotent 428,50f.

Ch. Heyman et Cie, 10, rue du 4 Septembre — Paris.

Grande Boucherie Charcuterie

LAURENT BOUGEREL

SISTERON

Rue Droite, Maison L. Soulet

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

ISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Rousillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

Plus de Secret!!!

AVEC

LA KABILINE

Véritable TEINTURE DES MÉNAGES

On teint chez soi *EN TOUTES NUANCES* les étoffes sans difficulté

40 CENTIMES LE PAQUET

Se Vend Partout

Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

ETUDE

de

Me AUGUSTE BASSAC

Notaire

à Sisteron (Basses -- Alpes)

VENTE

Aux Enchères Publiques et Volontaires

Le Dimanche 16 avril 1893, à 2 heures de l'après midi, à Sisteron en l'étude de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères Publiques et Volontaires.

D'un domaine appelé le Jas, situé sur le terroir des Communes d'Entrepierres et de Vilhosc, composé de Bâtiments, fontaine, réservoir, jardin, pré, terres labourables, bois et blâches ayant une contenance cadastrale de 26 ares, 10 centiares appartenant à M. Claudius Esclangon.

Mise à prix : SixMilleCinqCents fr. ci. . . . . 6500 fr.

Pour tous renseignements s'adresser a Me BASSAC, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Demandez à PARIS

Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF — PARIS

Le Nouveau CATALOGUE et les Gravures de VÊTEMENTS

pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

ÉTÉ 1893

ENVOI GRATIS ET FRANCO

Complets haute mode 17f.50

Vestons doublé chine 9f.50

Pantalons nouveauté 10f.25

Pardessus draperie mode belle doublure 11f.

ENFANTS Costume ou Pardessus 6f.90

Vêtements de DAMES *Toile. Blanc Lingerie*

COMMUNION Complet 10f.

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 20 francs

DEMANDEZ le CATALOGUE au DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris

PAS de SUCCURSALES

La Revue des Alpes

ET DU SUD-EST

Journal Illustré Hebdomadaire

Léon PAQUIER, directeur

Abonnements : 1 an, 12 frs. — 6 mois, 7 frs.

BUREAUX : 5, Rue Denfert-Rochereau, 5

GRENOBLE

PILULES OCO

Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulceres, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boite

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

AVIS **Vingt milles francs à gagner par mois** avec petit capital, méthode nouvelle affaire très sérieuse :

Ed. LOUET, 13, rue Lépante, NICE.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL À PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par e cellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beau naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Ch veux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEU Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats ines pérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur le flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeu Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadème de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

---

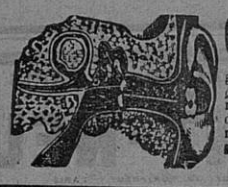

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Manufacture des POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

SYLVAIN LAMBERT

Successeur d'Éloi Moyroud

SISTERON

ACHAT ET VENTE

De Tous Produits du Pays
De Vieux Meubles et Vieux Métaux

GIBIER ET VOLAILLE

Maison de Confiance ouverte toute l'année et se recommandant par la loyauté de ses opérations.

LES **CAPSULINES BOBEAU**
Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

SI — PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

vous voulez un beau **ACHETEZ**

VEAU (à chair (très blanche))	bien	GRAS GROS LOUR
POULAIN	bien	
PORC	bien	
AGNEAU	bien	

La Crémeine de ALFRED DUDOUY, Agent des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREM** coûtant 6 fois moins çant avantageusemen

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes e

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess de l'Agence Centrale des Agricult

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste — 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) — 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

8 francs adressés à **ROQUES** 75, RUE WAG AU MANS.

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s. g. d. g.
16, rue des Graviliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions

Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques** et **scies à découper** (Plus de 60 modèles).

OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS

Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

BIBERON NORMAL G.
et à Crèmomètre

SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PA

A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon

Manuel des mères et des nourr
où l'art d'élever les enfants en bas-âge
Alimentation, Soins hygiéniques, Sevrage par le Docteur **Rougeot**
2e édition chez E. DENTU, Paris, 1 fr. 50

CONSTIPATION
Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la **Graine de Lin maritim** du Docteur ROUGEOT, boîte 1 fr.

Saccharoline, *graine de lin maritime enrobée* 1 fr.
Dépôt général : 59, r. Rivoli et 1ers pharm.
Env. cont. mand.-poste avec suppl. de 30 c. (en France port)

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

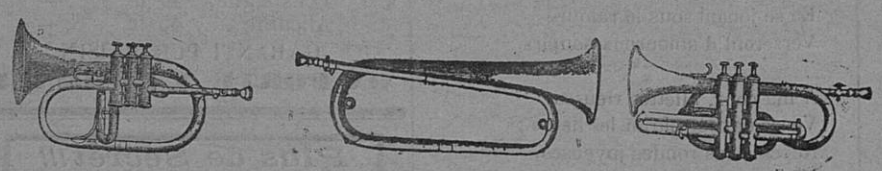

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON